



22 novembre 2006

C 29/2006

Communication au Conseil communal

(Séance du 6 décembre 2006)

Nouvel orgue de l'Eglise du Prieuré

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au bouclage du crédit d'investissement engagé pour la construction d'un nouvel orgue pour l'Eglise du Prieuré en référence au préavis N° 18-2004.

• Crédit d'investissement accordé	Fr.	630'000.--
• Total des dépenses	Fr.	629'680.--
• Participation, indemnité de l'assurance pour le mobilier, de l'ECA	Fr.	360'000.--
• Dons pour l'orgue	Fr.	244'197.15

Tenant compte de la participation de l'ECA et des dons pour l'orgue, le coût net des travaux à charge de notre collectivité s'élève à Fr. 25'482.85.

La Municipalité tient à exprimer une fois encore sa plus vive gratitude aux nombreux donateurs, aux personnes ayant souhaité rester anonyme ainsi qu'aux actions de soutien qui ont contribué, par leur générosité, à réduire de manière significative le coût restant à charge de la collectivité.

LA MUNICIPALITE